# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 12 NOVEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 12 NOVEMBRE.


**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Par R. M. & B. J. Montgomery au No 100 de la rue du Canal, entre Camp et St. Charles, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., au magasin de J. Turcotte, 156 rue du Canal—tout le stock de marchandises sèches de choix.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

**$200,000 de marchandises sèches à l'encan**—Ce soir à 7 heures, on continuera au magasin de Mr J. Turcotte, rue du Canal 156, pour cause de liquidation, une grande vente de marchandises sèches à l'encan, par le ministère de MM. Hoffman, Marks & Cie. Le stock est immense et vaut, dit-on, plus de $300,000. Une annonce, insérée plus loin, contient une liste de ces marchandises. Nous y renvoyons les dames. Pour activer la liquidation, Mr Turcotte fera ses ventes habituelles de détail pendant le jour jusqu'à cinq heures du soir et à sept heures commencera la criée. Il en sera ainsi tous les jours jusqu'à ce que le stock soit écoulé. Voyez l'annonce.

**SPECTACLES.**

Vendredi, 12 Novembre 1875.

VARIÉTÉS.—La Jolie Parfumeuse.
ST-CHARLES.—Thoroughbred.
ACADÉMIE.—Jim Bludso.

## Une crise dans la République.

Le Centenaire de l'Indépendance Américaine n'est pas encore arrivé et déjà, de tous côtés, nous entendons s'élever des cris de lassitude et de découragement de la part de gens qui désespèrent et de la liberté et de la république. Il ne faut ni s'étonner, ni s'effrayer outre mesure de pareils symptômes.

L'histoire nous enseigne que l'enfance des peuples comme celle des individus est sujette à bien des vicissitudes. Nul peuple n'a eu une destinée plus grandiose que celle du peuple romain et nul n'a eu peut-être une enfance plus tourmentée.

Le peuple américain a eu la bonne fortune à son origine, de n'avoir qu'à étendre la main pour être en possession complète d'un continent plus vaste que l'empire romain. Mais il avait besoin procéder d'une civilisation déjà faite et s'appuyer sur une expérience de 18 siècles, acquise au prix de tant de luttes et de déchirements par la société chrétienne, il ne pouvait se flatter d'échapper à la loi commune des nations.

Après 84 années de paix relative, de progrès et de prospérité, la république des Etats-Unis a passé par les épreuves d'une guerre civile terrible et, si son unité a résisté, ce n'a été qu'au prix d'une perturbation profonde dans le jeu de ses institutions politiques qui a mis à nu les vices jusque là voilés de ces institutions et des plaies sociales qui n'avaient pas encore apparu dans toute leur nudité. Bien des illusions se sont dissipées et l'idole qu'un croyait faite de l'or le plus pur, a laissé voir ses pieds d'argile. De là des découragements, des lamentations et des aveux curieux à enregistrer.

Il y a quelque temps, un journal de l'Ouest, le *Louisville Commercial*, déclarait nettement que l'épreuve faite par le peuple américain du *self-government*, démontrait outre mesure la fausseté du système et il n'hésitait pas à condamner les institutions républaines de ces pays comme un monstre et un *humbug*.

Tout récemment, un article du *Sun* de New York condamnait comme nuisible à tous la *loi* du nombre et demandait qu'on en revint à la représentation des intérêts. Voici, maintenant, que la presse de New York, à l'occasion de la défaite de l'organisation connue sous le nom de Tammany Hall, discute ce qui est, suivant l'expression du *Herald*, "l'un des plus difficiles problèmes de la politique américaine—le gouvernement des grandes villes avec notre système de suffrage universel."

Mr. Hewitt, membre du Congrès et l'un des chefs de Tammany, a laissé échapper la remarque suivante qui peint bien la préoccupation des esprits :

"Pour moi, le seul choix possible semble être entre l'organisation démocratique régulière, un comité de vigilance ou un gouvernement central tellement fort qu'il soit tout-à-fait différent de nos idées sur un gouvernement de liberté et nous nous serons pas l'espère réduits avant que la république soit d'un siècle plus vieille."

Le *Herald* n'est pas satisfait de cette idée d'avoir à choisir entre Tammany Hall ou un comité de vigilance pour éviter de tomber sous un gouvernement fort. Il préfère encore le comité de vigilance qui n'est que de courte durée. Sans désespérer du suffrage universel, il admet qu'il a besoin d'être corrigé quelquefois par les comités de vigilance.

Toutes les villes américaines n'ont pas un Tammany Hall et le *Herald* est bien forcé de reconnaître les difficultés et les dangers du suffrage universel dans le gouvernement des grandes villes, mais il lui répugne d'arriver à la conclusion qui se présente forcément à l'esprit et il termine en laissant échapper cette déclaration qui indique déjà un grand doute :

"Il sera bien temps de proclamer le suffrage universel un insuccès dans le gouvernement des grandes villes, quand il aura eu un essai loyal dans de plus favorables conditions."

Si l'on veut se donner la peine de réfléchir, on verra qu'il ne peut y avoir, dans l'avenir, de conditions plus favorables qu'il n'y en a eu dans le passé, pour l'essai du suffrage universel sans restrictions.

Ce qui a rendu, dans la république américaine, les résultats de l'application du suffrage universel de plus en plus mauvais, c'est l'augmentation continue de la population et le mal ne doit faire qu'empirer puisque la population continuera encore longtemps à augmenter.

Mais, parce que le système a donné des fruits amers ou pourris, il ne s'en suit pas qu'il faille passer d'un extrême à l'autre et se jeter dans le bras d'un despotisme quelconque en bien ne voir de repos que dans les comités de vigilance, qui deviendraient entre les mains des partis, une arme dangereuse pour la paix publique et qui conduiraient cette république à l'anarchie dont nous voyons les tristes effets dans toutes les républiques Hispano-américaines.

Sans renverser le suffrage universel, on peut l'épurer d'abord et l'entourer de certaines garanties et lui donner ensuite, un contre-poids par la représentation des intérêts. De même que sans renoncer au système du jugement par jury, on peut l'améliorer en modifiant le mode de formation des listes et en abolissant la règle de l'unanimité.

Mais toutes les réformes politiques et judiciaires ne suffiront pas à faire disparaître le trouble moral dont souffre la société américaine. Il faut pour cela une réforme profonde dans les mœurs et cette réforme ne pourra s'accomplir que si les masses comprenant le péril social, sont capables de se dégager assez de l'influence des partis pour délibrasser les avenues du pouvoir de tous les politiciens atteints par la gangrène qui depuis trop longtemps, vicie l'atmosphère de la capitale fédérale et des capitales d'Etat.

L'initiative doit venir d'en bas; mais, si le peuple américain est assez sain encore pour envoyer, en 1876, à la Maison Blanche, un honnête homme, l'exemple d'un haut réagira alors d'une façon salutaire et contribuera puissamment à faire sortir la nation de la crise dans laquelle elle se débat.

La question est de savoir si le peuple américain a fini de jeter sa gourme ou si la maladie éruptive doit continuer encore quelques années avant que se produise la réaction qui devra ramener la santé dans le corps social.

Mais ce peuple est trop jeune, trop vigoureux, trop vivace, il est trop peu avancé encore dans la mission qui lui incombe d'achever la transformation d'un continent qu'il a reçu à l'état sauvage en un grand empire civilisé, pour qu'il soit possible d'admettre que son essai des institutions républicaines doive être condamné comme un échec définitif.

L'Homme malade de l'Orient peut être condamné sans retour parce qu'il est vieux et caduque, mais l'enfant malade de l'Occident n'en est encore qu'à sa première crise et il en sortira retrempé pour reprendre un essor plus rapide et mieux dirigé vers les hautes destinées qui l'attendent dans les siècles à venir.

Nous apprenons que Mr Jefferson Davis vient d'accepter la présidence du département américain de la Société dite : "Mississippi Valley Society of London." L'objet de cette mesure est d'obtenir le développement des ressources commerciales et agricoles de la vallée du Mississippi. Mr Davis, en acceptant le poste qui lui a été offert, fera tout en son pouvoir pour la réussite de cette entreprise dans notre pays et en Europe. Son quartier-général sera à la Nlle-Orléans.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—La musique de *Madame l'Archiduc* rappelle naturellement la fanfare bien connue d'Offenbach et on y retrouve des réminiscences de ses précédents ouvrages, mais il s'y rencontre quelques airs nouveaux et d'un cachet très réussi. Nous citerons notamment dans le premier acte les couplets des baisers et l'air du "Petit bonhomme" si bien dit par Mlle Geoffroy, au second acte, l'air de "l'Alphabet" assez original et l'air "Tais-toi," et au troisième, le duo de Mariretta et de Fortunato, et l'air de "Pas ça." Il y a aussi quelques chœurs d'un heureux effet. La représentation de la dernière œuvre d'Offenbach aux Variétés marche avec beaucoup d'ensemble et la revue militaire de la fin obtient un succès d'enthousiasme, car les gentils dragons manœuvrent comme de vieux troupiers. *Madame l'Archiduc* devrait faire salle comble.

Ce soir, on donne la première représentation de la *Jolie parfumeuse*, opéra-comique en trois actes, paroles de Cremieux et Blum, musique d'Offenbach. Tous les critiques parisiens s'accordent à dire que la musique en est très jolie.

Demain, samedi, le spectacle de la matinée sera *La fille de madame Angot*, le soir seconde représentation de *La Jolie parfumeuse*.

THÉATRE ST-CHARLES.—La représentation hier soir du drame, "Ben McCullough", a été une des mieux réussies auxquelles nous ayons assisté. Ce drame est, à notre avis, celui où Mr Byron paraît le plus à son avantage. Au premier acte l'éminent acteur est trappeur, entouré de paysans qu'il abandonne pour aller explorer des terres étrangères. Sept ans plus tard, un changement s'opérant dans sa vie, il se fait fermier et on le voit sur sa ferme, en compagnie de sa femme et de sa fille, jouir du bien-être sans mélange du repos et de la solitude de la campagne.

Cette scène du second acte est si vraisemblable qu'on serait tenté de croire à la réalité. Le bonheur de *McCullough* n'est cependant pas de longue durée, car un bandit nommé *Burton*, s'introduit chez lui, et malgré les mille prévenances attentives dont l'accablent ses hôtes et qui devraient le faire se désister du projet infâme qu'il trame contre l'heureuse famille, il réussit à accuser *McCullough* d'un crime dont il est innocent et à le faire jeter dans une prison.

Dix années de réclusion dans une prison obscure de l'Etat du Nevada, transforment McCullough en un vieillard méconnaissable. Ses cheveux ont blanchi, sa barbe a poussé, les traits de sa figure sont altérés et portent l'empreinte d'un chagrin noir. Les prisonniers se révoltent et McCullough, favorisé par les circonstances, parvient à s'évader et à retourner au sein de sa famille. Cette dernière scène, lorsqu'il reçoit sa femme et sa fille, est très pathétique et est de nature à arracher des sanglots au cœur le plus dûr.

Ce soir, M. Byron prend son bénéfice.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La direction avait annoncé un changement des spectacle pour hier soir, mais la pièce de M. Milton Nobles, "Bohemians et Detectives" ayant beaucoup plu au public, elle a été rejouée hier, à la demande générale. Ce soir, la représentation est donnée au bénéfice de M. Nobles, et le bénéficiaire est en droit d'espérer que les habitués de l'Académie ne lui refuseront pas leur concours.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 23 octobre de l'*Illustration* et du *Monde illustré*.

UNE COMPARAISON.—Il s'écoulera peut-être encore un siècle avant qu'on puisse avoir aux Etats-Unis des meubles à aussi bon marché que ceux qui se fabriquent dans la rue du Faubourg St. Antoine, à Paris. Cependant nous connaissons à la Nouvelle-Orléans un magasin qui, à la rigueur, peut rivaliser pour le bon marché avec toutes les fabriques du monde, c'est le magasin de M. Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. Allez là si vous voulez des meubles à bas prix et vous les trouverez.

Ne tardez pas à acheter
Ne tardez pas à acheter

Des billets pour le tirage d'or
Qui a lieu le 27 décembre
Des billets pour le tirage d'or
Qui a lieu le 27 décembre

A l'Académie de Musique
A l'Académie de Musique
$500,000 en or distribués en lots
$500,000 en or distribués en lots.

—A propos des rapports diplomatiques avec le Mexique, dont on a parlé récemment, voici quelques renseignements puisés dans une note émanant du ministère des affaires étrangères :

"La France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie n'ont pas encore renoué des rapports diplomatiques avec le Mexique, et en raison des dernières mesures fiscales adoptées par ce pays, il est peu probable qu'ils soient renoués de longtemps.

"En ce qui concerne l'Allemagne, le Président de la République mexicaine vient d'envoyer à Berlin un ministre chargé d'établir dans cette ville une légation régulière."

—Le comité qui s'était formé en Suisse pour provoquer une souscription en faveur des inondés du Midi et centraliser les secours, vient de rendre et publier ses comptes.

Le total des souscriptions recueillies en Suisse ou élevées par des Suisses résidant à l'étranger, s'est élevé à 496,848 francs; c'est par l'intermédiaire de la légation suisse que ces sommes ont été versées au comité central français, présidé par Mme la maréchale de Mac-Mahon. La maréchale s'adressa à cette occasion, la lettre suivante à M. Lardy, chargé d'affaires de Suisse :

"Paris, le 16 septembre.

"Monsieur,

"Vous m'avez adressé en un chèque sur la maison Marcuard, André et Cie, de Paris, la somme de 70,000 francs, montant d'un nouvel envoi du comité central suisse en faveur des inondés du midi de la France, ce qui porte à 470,000 fr. le total des versements faits, à ce jour, par le comité suisse.

"Ce chiffre témoigne des généreuses sympathies qu'ont provoquées chez vos nationaux les désastres subis par les populations du midi de la France.

"J'ai été profondément touchée de cet acte de charité internationale, et je vous exprime toute ma gratitude pour les donateurs qui ont bien voulu s'y associer.

"Recevez, etc.

"Maréchale DE MAC-MAHON."

UNE DISPARITION.—Un journal du Havre signale une disparition fort étrange : Le 30 septembre dernier, M. le comte Olivier de Raucourt quittait son domicile, rue de Morny, 133, à Paris, pour se rendre dans une propriété qu'il possède à Cingleis, département du Calvados.

Le but de ce voyage était de toucher les fermages échus. Les affaires terminées, le comte de Raucourt se remit en route pour rentrer à Paris; il devait revenir en voiture à petites journées.

Le 4 octobre, il se trouvait à Saint-Pierre-sur-Dives, et de là il écrivit à Mme de Raucourt pour l'informer qu'il avait l'intention de se diriger sur Couches en passant par Livarot et Orbec.

Depuis lors, on n'a plus reçu de ses nouvelles, et on ignore absolument ce qu'il est devenu.

M. de Raucourt était porteur d'une très forte somme d'argent; il était seul et conduisait une voiture appelée *duc*, à laquelle était attelée une jument noire.

M. Olivier de Raucourt est un jeune homme de 30 ans, de taille moyenne et de forte complexion. Il a les yeux noirs, le teint mat, le nez long, et porte toute sa barbe, qui est également noire.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Le tableau d'assessement du Bureau d'Etat et de la ville.**

Mr J. L. Herwig, président du Bureau des assesseurs d'Etat et de ville, nous envoie un tableau de l'assessement des biens fonciers en 1874 et en 1875, pour les taxes de l'Etat et de la ville.

Nous publions le tableau, tel qu'il nous a été envoyé sous la signature de Mr Herwig :

ASSESSEMENT POUR L'ETAT.

| Dist. | Année 1874 exigible en 1875. | Année 1875 exigible en 1876. | Diminut. en l'année 1875. | Augmt. en l'année 1875. |
|---|---|---|---|---|
| 1er | 28,153,532 | 30,166,000 | 2,997,323 | |
| 2nd | 25,944,175 | 27,722,029 | 1,221,146 | |
| 3me | 12,735,900 | 11,520,970 | 1,215,090 | |
| 4me | 15,227,210 | 13,314,446 | | 87,238 |
| 5me | 1,920,960 | 1,851,100 | 88,560 | |
| 6me | 7,379,415 | 6,657,776 | 721,639 | |
| 7me | 1,560,332 | 1,346,490 | 212,242 | |
| tota'x | $138,950,785 | 124,582,102 | 11,435,919 | 87,238 |

ASSESSEMENT POUR LA VILLE.

| Dist. | Année 1874 exigible en 1875. | Année 1875 exigible en 1876. | Diminut. en l'année 1875. | Augmt. en l'année 1875. |
|---|---|---|---|---|
| 1er | 56,495,5 6 | 54,325,335 | 2,170,111 | |
| 2me | 27,648,820 | 27,7 7,370 | | 78,540 |
| 3me | 11,424,255 | 11,515 470 | | 91,285 |
| 4me | 13,322,572 | 15,230,746 | | 1,907,173 |
| 5me | 2,204,705 | 1,851,100 | 353,605 | |
| 6me | 6,652,700 | 6,574,901 | 76,706 | |
| 7me | 1,641,845 | 1,444,590 | 197,255 | |
| Tot'x | $119,300,504 | $118,673,215 | 2,799,767 | 2,136,977 |

**L'hiver et les indigents.**

L'hiver a fait sa première apparition, hier matin, et nous avons en une forte gelée blanche. On annonce de grands froids cette année, du moins c'est le professeur Tice de St-Louis qui l'a prédit, mais ce savant s'est trompé plusieurs fois déjà, heureusement.

En hiver, chaque nuit, une foule de mendiants et d'indigents assiège les portes de police afin de trouver un abri pour la nuit. En été ces malheureux dorment en plein air dans les endroits retirés.

Il y a bien nombre d'asiles et de maisons de refuge à la Nouvelle-Orléans, mais la misère est si grande actuellement, qu'il n'y a pas de place pour tous les demandants.

Avant-hier soir, trente-et-une personnes ont passé la nuit au poste de police du premier procinct seulement.

**Un jour d'actions de grâce.**

Notre César, le général Ulysses Simpson Grant, ayant désigné jeudi, le 25 novembre comme un jour d'actions de grâce, notre gouverneur de facto, William Pitt Kellogg, publie une proclamation dans le JOURNAL OFFICIEL, pour recommander au bon peuple de la Louisiane de remercier la Providence des bontés que nos fonctionnaires radicaux ont eues pour nous.

Jeudi prochain est donc jour d'actions de grâce.... Nous en reparlerons.

**Cour Criminelle Supérieure.**

Le Grand Juri de la paroisse d'Orléans a décrété la mise en accusation de James B. Wood et de W. F. Dunham pour crime de faux et pour parjure.

Ils ont été mis sous caution de $3000 chacun, $1500 par chef d'accusation.

Jose Cruso, convaincu de crime contre nature, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

**Les exécutions du 26.**

Le gouverneur Kellogg ayant écrit à l'avocat de district de la paroisse Ouachita pour lui demander s'il n'y avait de circonstances atténuantes dans l'affaire d'Alcée Harris, convaincu du meurtre de son mari, avec l'aide de Toney Nellon, son amant.

Ce fonctionnaire, qui s'appelle C. T. Dunn, a répondu qu'il n'y en avait pas.

Alcée Harris et son complice, Toney Nellon, seront donc exécutés le 26 de ce mois.

Dix années de réclusion dans une prison obscure de l'Etat du Nevada, transforment McCullough en un vieillard méconnaissable. Ses cheveux ont blanchi, sa barbe a poussé, les traits de sa figure sont altérés et portent l'empreinte d'un chagrin noir. Les prisonniers se révoltent et McCullough, favorisé par les circonstances, parvient à s'évader et à retourner au sein de sa famille. Cette dernière scène, lorsqu'il reçoit sa femme et sa fille, est très pathétique et est de nature à arracher des sanglots au cœur le plus dûr.

Ce soir, M. Byron prend son bénéfice.

**Petit incendie à Alger.**

Entre une et deux heures, hier matin, le feu s'est déclaré dans la maison sise Avenue Frérot, entre les rues Market et Evelina, à Alger, appartenant à M. James Reynolds et occupée par Mme Martinez.

La bâtisse a été entièrement consumée. Les pertes, qui sont évaluées à $600, sont couvertes par une assurance dans la Compagnie anglaise London and Lancashire.

Le feu a été mis par une explosion d'huile de pétrole.

**Condamné à dix piastres d'amende.**

Mr Jean Bertin s'est attiré toutes sortes de désagréments en voulant établir un étalage de viande de boucherie, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. D'abord, il a été forcé de déloger, et voilà, maintenant, que sur la plainte de Mr Desposito, inspecteur des rues, le juge Evans, de la Cour municipale du premier district, vient de le condamner à dix piastres d'amende pour avoir exposé sa viande de boucherie sur le trottoir, contrairement à une ordonnance de la ville.

**Cercle de patinage.**

Le cercle de patinage de la Nouvelle-Orléans a sa dernière séance régulière, a fait choix des officiers suivants :

Président, T. I. B. Comber, vice-président, M. J. Pons, secrétaires, Ed. T. Gex et H. J. Prados, trésorier, H. Champagne, jne., directeur du cercle de patinage, Docteur T. Anfoux.

**Le mass meeting des propriétaires au Marché Magasins.**

Les propriétaires fonciers de la Nouvelle-Orléans se sont réunis en assez grand nombre, hier soir, vers sept heures et demie, au marché de la rue des Magasins. L'ensemble a été présidé par Mr Robert Hughes, et Mr Charles Carroll a rempli les fonctions de secrétaire.

Trois orateurs ont parlé : Messieurs R. B. Freeman, J. B. Eustis et C. F. Buck, et les résolutions suivantes ont été adoptées :

Attendu, que le but principal, l'unique but, pour ainsi dire, de l'Union des propriétaires fonciers est d'obtenir une réduction permanente dans le taux et dans le montant de la taxation, afin qu'elle ne dépasse pas un et demi pour cent, dont un pour cent pour la ville et un demi d'un pour cent pour l'Etat, et de limiter l'assessement à soixante pour cent de la valeur réelle au comptant des biens fonciers ; et attendu qu'une pareille réduction et une pareille limite sont absolument nécessaires pour la protection de la propriété, et sont également nécessaires pour garantir aux créanciers publics le paiement intégral de toutes les dettes de l'Etat et de la ville, honnêtement contractées ;

Résolu, que nous invitons tous les contribuables de l'Etat et de la ville, quelque soit le parti politique auquel ils appartiennent, à unir leurs efforts aux nôtres, afin d'abolir le système des liconces, de déposer au maintien des monopoles et de réduire les dépenses de l'Etat et de la ville à leur plus simple expression, en n'accordant que ce qu'il faut strictement pour un gouvernement honnête et économique; pourvu, que dans aucun cas, la taxe locale ne dépasse un pour cent, et la taxe d'Etat un demi d'un pour cent d'après un assessment de soixante pour cent sur la valeur au comptant de la propriété, afin également de révoquer toutes les lois contraires aux intérêts des propriétaires fonciers d'encourager l'industrie sous toutes ses formes, ainsi que l'agriculture et le commerce ; et afin aussi de défendre qu'aucune corporation puisse se servir du crédit de l'Etat, d'une ville ou d'une paroisse pour contracter une dette.

Résolu, que nous sommes décidés à éplucher avec soin la liste de nos dettes et à étudier avec non moins de soin les lois en vertu desquelles elles ont été contractées ; et que nous sommes opposés au paiement d'aucune dette illégale, soit qu'elle ait été contractée par l'Etat ou par une des paroisses de l'Etat.

**Accident au marché Magasins.**

Pendant le mass-meeting des propriétaires fonciers, hier soir, au marché de la rue des Magasins, l'estrade sur laquelle se trouvaient le président et l'assemblée, les orateurs et bon nombre des citoyens les plus influents s'est écroulée tout à coup avec un grand fracas.

Plusieurs personnes ont été blessées mais pas grièvement. Notre reporter est du nombre des victimes.

*TEMPERATURE.*— 11 Novembre 1875 thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 49 | 9 |
| 12 M. | 53 | 11 |
| 3 P. M. | 68 | 20 |
| 6 P. M. | 65 | 18 |

—La ville de Southampton a été mise en émoi la semaine dernière par la nouvelle de la découverte de treize cadavres d'enfants dans l'établissement d'un entrepreneur de pompes funèbres nommé Blundell, habitant la rue Saint-Mary.

Un individu, qui se trouvait mercredi dernier dans cet établissement, sentit des exhalaisons cadavériques et en informa aussitôt la police, qui envoya sur les lieux un de ses agents, accompagné d'un officier de santé. Les perquisitions qui furent faites immédiatement amenèrent la découverte des treize corps gisant dans des bières placées sous un pupitre servant à écrire, et dix autres furent trouvés sous le plancher d'une cave, dont l'ouverture donnait sur la boutique.

Blundell, sa femme et leur employé furent mis en état d'arrestation et conduits devant le magistrat, M. Rodgers, qui, après un interrogatoire sommaire, les envoya en prison pour être interrogés de nouveau mardi prochain.

Une foule considérable s'était assemblée devant l'établissement, en proie à une profonde indignation.

La police se livre à de nouvelles et minutieuses perquisitions dans cet établissement.

—Le *Mémorial diplomatique* publie sur l'entrevue de Milan une communication qui lui vient de Rome, et de laquelle il résulte que la question traitée entre l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie est celle du prochain Conclave. Il s'agirait de l'élection du successeur de Pie IX et d'une entente à accomplir avec le nouveau pape, toutes choses dans lesquelles le roi Victor-Emmanuel est aussi intéressé, sinon plus que l'empereur Guillaume et les empereurs de Russie et d'Autriche-Hongrie.

"Les quatre cabinets, demande le *Mémorial*, se mettront-ils d'accord ? La décision finale appartient aux événements."

On se rappelle que c'est M. de Bismark qui, le premier en Europe, s'est occupé de l'éventualité d'un prochain Conclave.

Nous reproduisons à titre d'information, la nouvelle accueillie par le *Mémorial diplomatique*.

—Le dernier courrier des Antilles apporte quelques nouveaux détails au sujet des tremblements de terre à la Martinique. Voici ce que nous écrit à ce propos notre correspondant de Fort-de-France, à la date du 10 octobre courant :

"Bien que nous soyons toujours sur le qui-vive, je puis pourtant vous rassurer un peu sur notre position. La terre continue à trembler, mais, en somme, aucune catastrophe n'est survenue, et notre île n'a pas cessé de faire partie de l'émisphère boréal. Du 17 septembre à ce jour, on n'a pas compté moins de 70 *secousses* plus ou moins fortes. On doit pourtant noter que depuis le commencement de la semaine elles vont en s'affaiblissant.

"L'état atmosphérique est toujours le même, c'est-à-dire d'un calme et d'une sérénité sans pareilles dans une saison où il devrait pleuvoir et où le tonnerre devrait éclater chaque jour. Nous croyons tous ici à un nouveau cyclone. Fasse le ciel que nous nous trompions !"

Pas d'ajournement possible
La Loterie de la Louisiane
Procèdera le 27 décembre
Au grand tirage de ses lots en or.
Ne perdez pas de temps pour acheter
Vos billets.
La fortune vous sourira peut être
Vous pourrez tirer le lot de $100,000
Rappelez-vous qu'il y a 8880 lots
Un Demi-million en or
Avec une chance sur six
Avec une chance sur six.

PONOSIJIVEMEN T

FRANCE.—Nous avons reçu un courrier de France du 28 octobre. Il est curieux de voir les assertions contradictoires des journaux sur ce qui se passe dans les séances du cabinet.

On lit dans le *Temps* du 27 octobre :

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à neuf heures, à l'Elysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Nous croyons savoir que, par suite de la peine disciplinaire que M. Forcioli-Conti a encourue pour avoir assisté, en tenue officier à une manifestation politique, M. Forcioli Conti a été révoqué de ses fonctions de maire d'Ajaccio.

*L'Echo d'Ajaccio* ayant été déjà interdit sur la voie publique, cet l'objet de poursuites judiciaires à l'occasion d'un article où se trouvait notamment cette phrase : "Le gouvernement indécis qu'a imposé à la France un groupe de Français sans mandat....

Nous lisons dans la *Patrie* du 23 octobre :

Le conseil des ministres d'hier s'est occupé des plus hautes questions politiques à l'ordre du jour et surtout à l'attitude à prendre par le cabinet en présence de la Chambre.

Il importe de présenter comme elles doivent l'être les conditions dans lesquelles le ministère abordera la discussion du mode de rotation à adopter.

Ce n'est pas seulement, en effet, à cause du parti nettement arrêté que M. le ministre de l'intérieur a sur cette question que la Chambre du cabinet se trouve posée; c'est encore et *surtout* par l'avis unanimement pris et très ferme de tous les membres du cabinet sans exception. Sur ce point, il n'y a jamais eu le moindre désaccord, la moindre hésitation parmi les membres du cabinet du 10 mars.

Ils combattront ensemble pour le scrutin d'arrondissement; ils triompheront ou tomberont ensemble sur ce terrain : la chose est résolue.

Quant à faire intervenir le maréchal dans le débat qui se prépare, le cabinet n'y songe pas pour le moment.

Nous sommes en mesure d'affirmer que M. Dufaure a énergiquement protesté, devant le maréchal et devant ses collègues, contre l'emploi qu'a fait de son nom le *Journal des Débats* dans la fameuse note dont nous parlions hier, et qui était relative à la prétendue scission du cabinet.

L'honorable garde des sceaux ne partage, ni de près de loin, la manière de voir que cette note lui prête, et nous pouvons affirmer que son accord avec M. Buffet est absolument complet sur tous les points.

On a fait beaucoup de bruit d'une note qui a paru dans les *Débats* et dont l'inspiration avait été à tort attribuée au ministre des finances Léon Say. Ce ministre a nié avoir en aucune connaissance de cette note.

On continue de signaler, dans les départements, force discours politiques faits ou à faire. M. Esquiros a pris la parole dans une réunion privée, à Toulon. M. Edouard Lockroy, député des Bouches-du-Rhône, a fait, à Lyon, un discours où se trouve formulé le sentiment que le parti républicain a besoin de redevenir lui-même et que son vote du 25 février a été le "maximum" de ses concessions. Parmi les discours à venir, on en annonce encore un de M. Raoul Duval dans une réunion privée qui s'organiserait à Amiens. Le député de la Seine-Inférieure serait bien décidément mécontent du peu d'effet que vient de produire sa longue déclamation démocratico-césarienne à Rouen ?

On lit dans un journal du soir :

M. Gambetta, qui, comme nous l'avons annoncé, a renoncé à se rendre dans les Bouches-du-Rhône, vient d'adresser une lettre à ses amis politiques de Marseille, pour leur exposer que les deux objectifs des gauches doivent être avant tout le scrutin de liste et la dissolution, qu'il faut beaucoup sacrifier pour les obtenir sans retard.

Il ajoute que les élections lui paraissent de plus en plus prochaines, que la campagne parlementaire sera dure et que la rentrée très laborieuse, mais décisive.

Le *Monde* affirme que le but réel de tous les efforts des gauches est de renverser le maréchal :

Tant que le maréchal de Mac-Mahon est au pouvoir, le pays, malgré l'incertitude de son avenir, conserve une tranquillité relative ; l'étranger respecte un gouvernement confié à ses mains loyales et vaillantes ; l'armée a un chef qu'elle aime et qu'elle honore, et qu'elle sait animé comme elle-même de l'amour désintéressé de la patrie, de la passion généreuse de travailler à la réparation de nos désastres. Tout cela est chose que est intolérable, il ne peut pas le laisser aux révolutionnaires, qu'ils s'appellent Thiers, Gambetta ou Naquet.

L'Assemblée nationale nous dira bientôt ce qu'elle pense de cette situation et ce qu'elle veut.

Le 26 ont eu lieu à Lyon des élections municipales. Les trois candidats républicains ont été élus.

M. Romain, par 646 voix ; M. le docteur Chambard-Hénon, par 1,058 voix ; M. Thivollet, par 532 voix.

M. Henry, conservateur, a obtenu 180 voix.

LES FACES DE LA RÉPUBLIQUE.—Répondant à l'*Ami*, le *Français* écrit :

M. Louis Blanc a, comme M. Naquet, pour sa République, "le programme forgé en 1793, agrandi en 1848". M. Gambetta se contenterait de celui de 1792, mêlé à celui de 1789 ; M. Grévy en a un où il combine à sa façon celui de 1789, de l'an VI et de 1848. M. Dufaure, M. Buffet s'en composé un qui ne s'adapte qu'à son génie et à sa personne. Tous quatre ont leur conception particulière de la prédécence : M. Thiers en veut une qui assoie en elle le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, qui puisse parler à la tribune en même temps que commander dans le cabinet, qui ait un cortége de ministres et qui garde pour soi la responsabilité.

M. Grévy a son système, et il l'a exposé dans son fameux amendement de 1848 : "Art. 41. L'Assemblée nationale délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de "président du conseil des ministres."—Art. 42. Le président du conseil des ministres est nommé par l'Assemblée nationale au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.—Art. 45. Le président du conseil est élu pour un temps illimité. Il est toujours révocable. M. Gambetta accepterait une présidence, mais donnée par le peuple. M. Louis Blanc nie que la République ait besoin d'une présidence : le gouvernement d'une Convention lui suffit. Voilà comment les quatre chefs des gauches s'accordent sur "le principe de la République !"

—Dans un bureau de tabac de Paris, existe un singe admirablement dégourdi.

Le quadrumane se tient gravement près de la maîtresse de comptoir, et c'est lui qui reçoit la monnaie des clients.

Hier, un provincial tout frais débarqué se présente, achète quatre sous de tabac et en remet le prix au singe. Ce payement avait malheureusement été inaperçu de la maîtresse de céans qui réclame vingt centimes.

—Mais, madame, répond le nouveau venu, vous me les réclamez à tort, je viens de les donner à *monsieur votre fils !*

—La *Gironde* dit que les dégâts occasionnés dans le Bas-Médoc par la tempête du 13 octobre sont beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait supposé tout d'abord.

La rupture des digues entre Saint-Vivien, Goulée et Richard, la submersion des vastes et immenses terrains situés sur les bords du fleuve, ont occasionné dans toute la contrée des pertes très importantes.

—Un officier de marine nous rapporte une assez jolie scène de mœurs observée dans un des pays de l'Indo Chine :

Un indigène rencontra un ami tenant à la main un sac d'argent.

—Où vas-tu ? lui demanda-t-il.

—J'ai un procès et je porte cet argent à mon avocat.

—Pourquoi ne le donnes-tu pas tout de suite au juge ? C'est bien plus simple.


Quelque chose valant la peine d'être gagné
C'est le gros lot
Dans le tirage d'or
De la Loterie de la Louisiane
A l'Académie de Musique
Exactement au jour indiqué
Le 27 décembre.—Ajournement impossible
Chances, 6 à 1
Montant des lots, $500,000
Le tout payé en OR.

**AGENTS DE L'ABEILLE.**

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLESIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉRKAU, à la Fausse-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines, (Iberville).
J. ROYER, Mowa, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Bais St-Louis, (Miss)

**AUX MAITRES DE POSTE,**

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $6). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de Poste.

— 43 —

**Traiser l'existence.**—Le table et l'invalide ne jouit pas de la vie, mais il traîne l'existence comme on dit vulgairement. Impropre aux vocations actives de la vie et incapable d'en partager les plaisirs qui nécessitent de la santé, n'ayant aucun goût pour les relations sociales et en proie à la mélancolie, l'homme valitudinaire est un objet de pit